

### Éditorial

## **Non à la règle d'or ! Non à la légalisation de l'austérité**

Pour FO, la position est claire : c'est le refus de toute austérité ou de toute rigueur d'où qu'elles viennent.

En annonçant le 17 juillet 2012 que la ratification du TSCG (Traité de Stabilité, de Coordination et de Gouvernance appelé également « Pacte budgétaire ») sera soumise au Parlement au début de l'automne, le 1er Ministre s'inscrit donc dans la mise œuvre de la règle d'or voulue les instances européennes. Force est de constater qu'entre le texte signé le 2 mars dernier à Bruxelles par le précédent Président de la République et celui que l'actuel Président veut proposer à la ratification, pas une seule ligne n'a été modifiée !

En réalité, il s'agit bien d'imposer la règle d'or budgétaire ainsi que le précise l'article 3 du TSCG « *par des dispositions contraignantes et permanentes* ». Bref, ce serait la supra-austérité contre les revendications, lesquelles se heurteraient en permanence au cadre légal que représenterait la règle d'or...

La logique de l'austérité conduit à la catastrophe sociale : il suffit de voir ce qui se passe en Grèce ou en Espagne... Mais les travailleurs refusent cette perspective et résistent aux mesures et aux plans qui relèvent de cette logique..

L'organisation de la résistance passe par le refus des plans de la Troïka. En d'autres termes, nous refusons la ratification du TSCG : comme nous l'avons déjà dit, ce traité doit être rejeté !

À la suite de la déclaration de FO à la veille du Sommet social, le journal Le Monde (28 juin 2012) titrait un article : « Force Ouvrière entre (quasiment) en opposition ». Une chose est claire, nous ne nous laisserons pas enfermer dans un quelconque pacte social sous couvert de réduction des déficits ou de la dette... Pour FO, ce sont les revendications contre l'austérité... Ce sont les revendications contre la règle d'or !

Frédéric BOCHARD  
Secrétaire Général de l'UD FO Puy de Dôme

**FORCE OUVRIERE**

Puy de Dôme

N°22 du 23 juillet 2012

Union Départementale  
Cgt FORCE OUVRIERE  
du Puy de Dôme

39 rue Jeanne d'Arc  
63000 CLERMONT- FERRAND  
Tel 04 73 92 30 33  
Fax 04 73 90 62 66  
<http://www.udfo63.fr.tc/>  
[udfo63@wanadoo.fr](mailto:udfo63@wanadoo.fr)

**P**

Presse  
Distribué par  
LA POSTE

#### sommaire

Page 1 : éditorial  
Pages 2 et 3 : vie des Syndicats,  
vie de l'UD  
Page 4 : informations diverses  
Publication trimestrielle  
Imprimé au siège de l'UD FO 63  
Prix au numéro : 0,50 €  
Directeur de publication : Frédéric  
BOCHARD

## La section FO de la CAF Puy de Dôme intervient contre les fermetures de permanence

La jeune section syndicale FO de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy de Dôme intervient contre les mesures de fermetures de permanences dans différentes localités du département. En effet, la direction de la CAF a annoncé vouloir supprimer huit des seize permanences administratives du département. Se-

raient concernées celles d'Aubièze, Billom, Les Martres-de-Veyre, Lezoux, Maringues, Pont-du-Château, Romagnat et Saint-Georges-de-Mons. Pour FO, cette mesure va conduire à des réorganisations d'emplois et au non remplacement de certains postes. Elle va également pénaliser de nom-

breux allocataires. La Section FO de la CAF tout en informant l'ensemble du personnel est intervenu en direction des maires des communes menacées afin de les prévenir et solliciter leur soutien pour le maintien de toutes les permanences et de tous les postes d'agents d'accueil..

## 21ème Congrès de FO Métaux : « le recul social ne se négocie pas, il se combat »

Le XXIème congrès national de la Fédération FO des métaux s'est déroulé en juin dernier à Montpellier et plusieurs militants FO du Puy de Dôme y ont participé pour représenter les différents syndicats FO métaux du département. À l'issue de celui-ci, notre camarade Paul RIBEIRO de Constellium a été élu au secrétariat fédéral; comme secrétaire fédéral, il aura en charge les questions internationales.

Vous trouverez ci-dessous l'intervention qu'a prononcée Laurent BARA, délégué du Syndicat FO de Constellium à Issoire au cours de ce congrès.:

« Depuis 2003, nous avons assisté au massacre de

*Péchiney avec la complicité de l'Etat et de l'Europe, aux coupes dans l'emploi, au découpage de l'entreprise, au pillage de sa trésorerie et de ses brevets. Et après que les financiers et les spéculateurs ont eu terminé leur festin, c'est aux salariés qu'on a présenté l'addition. Et maintenant que les investissements techniques, puis les investissements de maintien, ont été stoppés, nous sommes dans la dernière phase de pressurage destinée à faire remonter le cash aux actionnaires. Les licenciements se multiplient alors qu'il n'y a pas de sureffectifs et c'est la collectivité qui va payer une partie des conséquences. Nous avons besoin d'aide. Le recul social ne se négocie pas, il se combat ! »*

### Important :

**dates des stages CFMS pour le 2ème Semestre**

**Connaître ses droits** : du lundi 3 septembre au vendredi 7 septembre 2012

**Découverte de FO** : du lundi 1er octobre au vendredi 5 octobre 2012

**Découverte de FO** : du lundi 3 décembre au vendredi 7 décembre 2012

**Connaissance de l'Interprofessionnel** : du lundi 10 décembre au mercredi 12 décembre 2012

**Conseiller du salarié** : du jeudi 13 décembre au vendredi 1er décembre 2012

Tous ces stages se déroulent à l'UD.

*Pour tout renseignement et pour les inscriptions, prenez contact avec Naïma au secrétariat de l'UD au 04 73 92 30 33;*

### FO ATAC-Simply Market

Une permanence droit du travail et Convention Collective est assuré par les camarades FO pour les salariés de cette entreprise (et plus largement pour les salariés de la grande distribution).

Celle-ci se tient le mercredi de 9h à 11h 30 au siège de l'UD FO et de 12h à 14h au siège du Syndicat FO (FO ATAC-Simply Market, 66 avenue du Midi à Cournon - 04 73 60 96 60 ou 06 60 77 20 04).

### Permanences « Cadres »

L'Union Départementale a décidé de mettre en place une permanence « Cadres ».

Celle-ci est assurée par notre camarade Dominique GILLOT et se déroulera désormais tous les jeudis de 16h à 19h au siège de l'UD.

## Elections professionnelles

Chez Fleury Enseignes, où s'est constitué un syndicat FO, les élections professionnelles pour désigner les Délégués du Personnel ont eu lieu. La liste FO a recueilli 100% des suffrages exprimés (avec 76% de participation). Il est à noter que c'est la première fois que les élections professionnelles avaient lieu dans cette entreprise.

À l'URSSAF, les élections professionnelles viennent également de se dérouler. Elles étaient organisées dans un nouveau cadre compte tenu de la mise en place d'une URSSAF régionale avec un seul Comité d'Entreprise.

Précédemment, les élections se faisaient dans chaque URSSAF départementale. FO était majoritaire dans le Puy de Dôme et dans le Cantal, mais n'était pas présente dans la Haute Loire (où se trouve le plus grand centre), ni dans l'Allier... Autant dire que ces élections n'étaient pas faites pour favoriser FO, d'autant que la directrice régionale de l'URSSAF avait tenté de favoriser la création d'une liste CFDT. Lors de ces élections, la liste FO atteint 49,5% des voix et obtient autant de sièges au Comité d'Entreprise que la CGT. Il faut préciser que la différence de voix entre les listes CGT et FO est particulièrement infime : 163 voix pour FO et 169 pour la CGT, soit... 6 voix d'écart !

Enfin chez Alliance Healthcare Répartition, avec 95% de participation, la liste FO a obtenu 100% des suffrages.

## Très Petites Entreprises...\*

2012...

**Il n'y a pas de  
Très Petite Election !**

**Du 28 novembre 2012 au 12 décembre 2012,  
4 millions de salariés de l'artisanat,  
du commerce, des services, des professions  
libérales, de l'industrie ont leur élection...**

**4 millions de salariés  
avec des droits  
comme tous les salariés**

**VOTEZ FORCE OUVRIERE**

\* TPE : entreprises de moins de 11 salariés dépourvues de toute représentation du personnel

## Chez Michelin,

### les ficelles de la délation sont infinies...!

Les salariés de l'entreprise Michelin ont eu la surprise d'un courrier accompagnant leur fiche de salaire du mois de juin.

Ce courrier signé de la main d'un dirigeant de Michelin annonçait la mise en place d'une ligne téléphonique gratuite dite « ligne éthique » dédié « à la possibilité d'alerter (supérieur hiérarchique, service du personnel, représentant du personnel...) sur un éventuel manquement au code d'Éthique de Michelin ».

Chez Michelin, c'est « dénoncez-vous les uns les autres, Michelin reconnaîtra les siens »!!!

Les Syndicats FO de Michelin et de SODG, en diffusant massivement un tract, ont alerté l'ensemble des personnels sur la mise en place de la délation officielle au sein de l'entreprise.

Les syndicats FO ont rappelé que le rôle des représentants du personnel n'était pas d'être les destinataires des actes de délation ni les auxiliaires de la direction, mais bien d'être les représentants des salariés pour la défense de leurs droits et garanties.

En soulignant que cet appel à la délation renvoyait aux pires heures des dictatures, les Syndicats FO ont demandé à la direction de Michelin de retirer ce projet.

## A Auvergne Aéronautique Slicom, des méthodes de barbouzes contre la liberté syndicale...

La Direction d'Auvergne Aéronautique Slicom, qui est pourtant présentée comme une direction moderne et entreprenante (selon le magazine *Entreprendre* de janvier 2012, son PDG, Thierry ONDET est présenté comme « chef d'entreprise en vue » !), s'est illustrée par des méthodes peu habituelles.

Sous prétexte de piratage informatique, la direction n'a pas hésité à convoquer le DS FO, en présence d'un officier de la Direction du Renseignement Intérieur de la Police Nationale afin que celui-ci puisse avoir accès à toutes les données de l'ordinateur professionnel de notre camarade. En particulier, il a été exigé de lui qu'il fournisse tous les codes permettant d'accéder au site de FO Auvergne Aéronautique... Par ce biais, il a été possible de connaître la liste de diffusion syndicale ainsi que diverses informations syndicales...

Il est apparu que ce fonctionnaire de police était intervenu de son propre chef, sans être missionné par la justice, à la demande de la Direction de l'entreprise... En fait de piratage, c'est la direction qui en réalité a piraté les données du syndicat FO !!!

Plutôt qu'utiliser des méthodes de barbouzes et de s'attaquer au syndicat FO et à ses militants, la direction d'Auvergne Aéronautique Slicom ferait mieux de répondre aux revendications du personnel.

L'UD FO du Puy de Dôme apporte tout son soutien au Syndicat FO d'Auvergne Aéronautique et aux militants FO. L'UD FO est intervenu auprès des autorités publiques afin de dénoncer de telles pratiques

**Attention : 2 dates importantes à retenir...  
le 7 septembre 2012... et le 26 octobre 2012 !**

**Vendredi 7 septembre 2012  
à 18 heures au siège de l'UD FO du Puy de Dôme**

**Meeting de rentrée  
de l'UD FO du Puy de Dôme**

**Avec Pascal PAVAGEAU, Secrétaire Confédéral chargé des questions économiques  
Et Frédéric BOCHARD, Secrétaire Général de l'UD FO du Puy de Dôme**

**Vendredi 26 octobre 2012 de 8h30 à 18 heures**

**Espace Culture et Congrès Henri Bisarrat  
à Ceyrat**

***(angle avenue Jean Baptiste Marrou et avenue de la Vialle)***

**30ème Congrès  
de l'Union Départementale  
des Syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE  
du Puy de Dôme**

**Sous la présidence de Jean-Claude MAILLY,  
Secrétaire Général de la Cgt-FORCE OUVRIERE**

*Tous les adhérents FO sont invités à participer au Congrès.*

*Chaque syndicat ou section syndicale FO sera destinataire des informations et circulaires pour permettre la plus large participation...*

*Pour toute information, prenez contact dès maintenant avec le secrétariat de l'UD FO du Puy de Dôme*